

Toulouse, le 14 Novembre 2009

Association Vélo

Délégation régionale de l'Association Française des Véloroutes
et Voies Vertes (AF3V)

5, avenue F. Collignon 31200 Toulouse

Tel/Fax: 05 61 11 87 09

Julien Savary, délégué régional

E-mail : j-savary@wanadoo.fr

A Mr Jean-Michel BAYLET

Président

**Conseil Général du Tarn-et-
Garonne** Hôtel du Département

100, Bd Hubert Gouze BP 783

82013 Montauban cedex

Objet : demandes d'amélioration
de la « Véloroute de la Vallée de l'Aveyron »

Monsieur le Président,

Le Conseil Général a aménagé en 2008 la « Véloroute de la Vallée de l'Aveyron, en posant des panneaux de jalonnement entre Montauban et Laguépie (83km), sur un itinéraire situé, en partie, sur des routes à faible circulation.

L'AF3V se réjouit de ce projet du Département, très utile pour favoriser le tourisme à vélo dans le Tarn-et-Garonne.

Hélas l'aménagement actuel est inachevé, car il ne respecte pas encore les normes de sécurité (routes à faible circulation, sécurisation des passages dangereux) et de qualité (faible déclivité) que les usagers attendent d'un itinéraire destiné à un très large public, aux familles et aux randonneurs.

Ces normes de qualité sont définies dans le Cahier des Charges du réseau d'itinéraires cyclables prioritaires (CIADT du 15-12-1998, texte définitif du 31-03-2001).

Aussi, nous vous transmettons les demandes d'amélioration qui suivent (voir en Annexe).

Nous vous demandons de les prendre en compte, et d'engager des travaux pour améliorer cet itinéraire, le rendre plus sûr et plus attractif, et augmenter sa fréquentation et son impact positif sur l'économie touristique.

En espérant une réponse positive de votre part à ces demandes, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs

Julien SAVARY
Vice-Président de l'Association Vélo
Délégation régionale de l'AF3V
(Association Française des Véloroutes et Voies Vertes)

Voir liste des demandes en Annexe (2 pages)

Annexe

Demandes d'amélioration de la Véloroute de la Vallée de l'Aveyron

- 14 novembre 2009-

1 – Demandes pour l'itinéraire Montauban-Bruniquel (36 Km)

Cette première partie de l'itinéraire respecte à peu près les normes de qualité que les usagers souhaitent : le parcours est plat ou avec des pentes faibles ou courtes, et la majorité des routes empruntées sont peu circulées. Mais il faut améliorer la qualité du revêtement, la sécurité et le jalonnement.

Nous demandons :

1-1 : La réfection du revêtement très dégradé sur les tronçons suivants :

- Chemin du Ramiérou (St Etienne-de-Tulmont)
- C4 Vieille route de Nègrepelisse (St Etienne-de-Tulmont)
- VC 12 Lescaut-Sardy 3,5 Km (Nègrepelisse)
- route rive droite de Montricoux au pont de Bruniquel (6Km)

1-2 : La sécurisation des portions de route à circulation importante, ou dangereuse (vitesse) :

- Chemin du Camp d'aviation (Montauban)
- C11 Chemin des Mourets - 2Km (St-Etienne-de-Tulmont)
- Entrée de Nègrepelisse (D115)
- D64 de Nègrepelisse à Bioule - 2Km
- Traversée de la D958 à l'entrée de Montricoux
- D115 à Bruniquel du pont au carrefour D964 -200m.

1-3 : L'amélioration du jalonnement directionnel, en ajoutant des panneaux, ou de simples flèches de rappel, à plusieurs intersections intermédiaires, notamment :

- Avenue de Léojac (Montauban)
- Au premier carrefour 300m après le passage sous la rocade
- Au rond-point à l'entrée de St-Etienne-de-Tulmont
- Sur le VC 12 Chemin de Pouzinies (rappels)
- Sur la D64 au carrefour avant le pont de Bioule
- Après Bioule sur le C7 (rappels)
- À Nègrepelisse, dans le sens retour, en face de l'église, erreur de panneau (il envoie dans la rue M.Viguier, devenue un sens unique).

2 – Demandes pour l'itinéraire Bruniquel-St Antonin-Noble-Val (23Km)

Cette partie comprend plusieurs passages dangereux à cause de la vitesse des voitures et des camions nombreux en semaine (cf. des carrières) sur la route D115. Il s'agit de :

- 7Km de D115 entre Bruniquel et Penne ;
- 2Km de D115 entre Cazals et la D115bis ;
- Le tourne à gauche sur la D115, carrefour avec la D115 bis ;
- La traversée de la D115 à Castagnède.

Nous vous demandons de sécuriser ces 9Km de D115 et ces traversées par plusieurs moyens :

- En limitant la vitesse des voitures et camions (à 70Km/h partout, à 30 Km aux traversées de l'itinéraire cyclable) ;
- En posant des bandes vibrantes ;
- En créant des « sur-largeurs » cyclables de 1m de large (bandes dérasées multifonctionnelles) ;
- Et en posant des panneaux « Attention cyclistes ».

A terme, pour améliorer la sécurité et éviter certaines parties à fortes pentes, nous demandons que le Conseil Général aménage des portions de Voie Verte (en site propre) sur les chemins qui existent au bord de la rivière.

Exemples de possibilités -chemins existants- dans le sens retour:

- 2Km du carrefour D115bis à Cazals, le chemin de halage est suivi par le GR46 (cet aménagement permettrait de supprimer 2km dangereux sur le parcours actuel);
- 1Km d'Amiel à la D9 ;
- 1,5Km sur la D33 jusqu'au Pont de Penne ;
- 4Km au pied de Bés ;
- 1Km à Larmendel ;
- 1,5Km au pied de Bruniquel ;
- 1Km avant Montricoux.

3 – Demandes pour l'itinéraire Saint-Antonin-Noble-Val à St Martin-Laguépie (25Km)

Sur cette 3^{ème} partie nous vous demandons :

- La réfection du revêtement dégradé, sur les tronçons suivants :
 - D9 entre le carrefour D958 (Lexos) et le pont sur la voie ferrée (1,5Km) ;
 - D9 entre Les Ardourels (Riols) et St-Martin-Laguépie (4 Km).
- La sécurisation des portions de routes suivantes :
 - Traversée de la D115 par la D102 (à l'ancienne gare de Féneyrols). Rien n'existe pour signaler la traversée et faire ralentir les autos.
 - D958 à Lexos entre le carrefour D600 et le carrefour D9 (2Km).
Les carrefours de la D958 avec la D600 et avec la D9 sont très dangereux ainsi que les deux entrées jusqu'à la gare.
Un rond-point pourrait être créé au carrefour D958 / D 600, il y a la place, cela sécuriserait la circulation automobile, ralentirait les véhicules automobiles, et sécuriserait l'itinéraire cyclable.

- L'amélioration du jalonnement :

À l'été 2009, il manque 4 panneaux à St Antonin-Noble-Val : au pont, au carrefour D19 place des Tilleuls, à la sortie au niveau du Temple, et au carrefour D958-D1.